

Un concours pour valoriser les entrepreneurs engagés

Corse Active pour l'Initiative a réussi à mobiliser la somme de 30 000 euros pour récompenser les chefs d'entreprise soucieux des retombées bénéfiques de leur activité. Les inscriptions débutent demain

C'est une nouveauté mais elle s'inscrit dans la droite ligne du travail effectué au quotidien par Corse active pour l'initiative (Capi). Cette structure dédiée à l'accompagnement et au financement des entreprises insulaires lance demain la première édition du concours régional de l'entrepreneuriat engagé.

L'idée est simple : récompenser les entrepreneurs qui se donnent pour objectif - au-delà des résultats économiques - d'avoir un impact positif sur la société, l'environnement et le territoire dans lequel elles s'inscrivent. Le concours est ouvert à toutes les entreprises ayant été accompagnées et financées par Capi depuis le 1^{er} janvier 2016, soit plus d'un millier de candidats potentiels. Mais à l'issue du processus de sélection, le 6 décembre prochain, seuls quinze lauréats seront désignés.

"Notre société évolue et on observe des situations de plus en plus difficiles au niveau social et environnemental, on

découvre des territoires exsangues où certains métiers et activités sont totalement absents, explique Jean-Christophe Filidori, le directeur de Corse active pour l'initiative. En réponse à ces problèmes, on voit l'entrepreneuriat évoluer lui aussi, avec des chefs d'entreprise soucieux du territoire et de la société dans lesquels ils évoluent. C'est à leur engagement que nous voulons rendre hommage."

"Conforter leur démarrage"

Un hommage qui prend la forme d'une enveloppe de 30 000 euros. Celle-ci sera répartie entre les différents lauréats grâce au soutien financier de l'Etat, de la CdC et de la plupart des enseignes bancaires présentes sur l'île.

Le règlement prévoit la possibilité de concourir dans cinq catégories correspondant, chacune, à une forme d'engagement social ou environnemental : économie solidaire, agriculture, transformation de la société, dynami-



Jean-Christophe Filidori, le directeur de Corse active pour l'initiative.

/PHOTO JONATHAN MARI

sation des territoires fragiles, emploi.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 31 octobre. Trois critères d'évaluation seront retenus : la motivation et le parcours de l'entrepreneur, son niveau d'engagement social et la viabilité économique de l'entreprise.

"On sait déjà que tous les

candidats potentiels ont une démarche qui correspond à celle que le concours entend valoriser, poursuit le directeur de Capi. Il va nous falloir regarder ceux qui, dans leur activité ou leur lieu d'implantation, montrent qu'ils sont un peu plus engagés que les autres."

À l'issue de ce processus de sélection, qui promet de don-

ner du travail au jury, trois lauréats seront désignés dans chaque catégorie. Ils recevront 3 000 euros pour le premier prix, 2 000 pour le deuxième et 1 000 euros pour le troisième. "Les sommes allouées aux lauréats n'ont pas de destination spécifique, conclut Jean-Christophe Filidori. Chaque entrepreneur sera libre d'en faire ce qu'il veut

même si, dans le contexte actuel, on imagine que ces fonds serviront à soutenir leur trésorerie ou à financer de petits investissements. Les entreprises susceptibles de concourir ayant entre un et trois ans d'existence, les prix sont censés leur permettre de consolider leur démarrage ou aider leur primo développement."

Pionnier en la matière

En mettant sur pied cette première édition du Concours régional de l'entrepreneuriat engagé, Corse active pour l'initiative entend conforter son statut de structure pionnière dans le domaine du soutien à l'économie engagée. Un statut qu'elle a bâti en étant la première, sur l'île, à s'intéresser de près à des domaines comme les TPE, l'économie sociale et solidaire ou l'installation de jeunes agriculteurs. Et en apportant son soutien, depuis 2004, à près de 300 projets entrepreneuriaux chaque année. **P.N.**

24 HEURES EN CORSE

13 HEURES

La Corse en septembre, une série dans le journal de TF1

Le 13 heures de TF1, présenté par Jean-Pierre Pernaut, consacre tout au long de cette semaine une série de magazines à la Corse. Ces reportages ont été réalisés par Patricia Roubaud et Philippe Pelletier qui en signe les images. Ils ont la douceur et la lumière de septembre dans l'île. Cette saison où la Corse retrouve son calme, et sa terre aussi. Le premier numéro de la série sera consacré aujourd'hui aux vendanges tardives dans le Cap, celles où on prend le temps de passeriller le raisin, une technique qui a pour effet de concentrer le sucre. Demain, on pêchera la langouste du côté de Bonifacio, là aussi pour un baïsser de rideau. La saison en effet se termine. Celle de la chasse ne fait que commencer, et c'est du côté de Sartène que les téléspectateurs suivront la battue, et le cérémonial qui va avec. Septembre, c'est aussi le moment, sur le plateau d'Ese ou ailleurs, de quitter les estives. Septembre est à bien des égards, le mois le plus beau.



/PHOTO TF1

tant qu'apparenté", a-t-il expliqué. Le groupe Libertés et Territoires, qui rassemble des centristes et, donc, des élus corses, comptera avec ce nouveau venu 19 membres. Ce qui lui permet de peser dans les débats à l'Assemblée.

PARLER MARSEILLAIS

Un accent à couper à la hache

Moqués pour leur accent marseillais la veille du réveillon de Noël 2017 dans une discothèque de Menton, deux jeunes de 22 et 24 ans viennent tout juste d'écopier, devant le tribunal correctionnel de Nice, de six mois de prison entièrement assortis du sursis, et d'une interdiction de séjour de cinq ans dans les Alpes-Maritimes.

Ils n'ont pas apprécié de se faire chamber par un groupe d'Azuréens, au moment d'entrer dans la boîte de nuit, comme le raconte *Nice-Matin* dans l'une de ses dernières éditions.

Après avoir battu en retraite, et agacés par les propos qui stigmatisaient d'abord leur parler marseillais, les deux jeunes sont revenus dans la discothèque, armés d'une hache rouge, sortie de leur véhicule, pour se faire entendre et régler leurs comptes.

"Quel est l'intérêt d'avoir ça dans votre voiture ? leur a demandé, faussement naïf, le président du tribunal. Vous n'êtes pas bûcherons ?" Et pas même de ceux dont l'accent est à couper au couteau.

PARLEMENT

Le groupe des députés nationalistes corses s'étoffe

Avec le démarrage de la session ordinaire, l'Assemblée nationale a enregistré quelques mouvements dans les groupes politiques. L'ex-marcheur Matthieu Orphelin vient ainsi de retrouver une famille, en rejoignant Libertés et territoires dont il devient apparenté, et où siègent les trois députés corses nationalistes. Matthieu Orphelin, élu du Maine-et-Loire proche de Nicolas Hulot, avait quitté le groupe LREM en février dernier en invoquant des avancées insuffisantes sur les "enjeux climatiques, écologiques et sociaux". "Je serai rattaché techniquement au groupe Libertés et territoires, avec qui j'ai des convergences, notamment sur l'écologie et les territoires, en

953666



1^{ère} ÉDITION - 2019

Concours Régional de l'Entrepreneuriat Engagé

- 5 catégories d'entrepreneurs récompensés
- 15 lauréats
- 30 000 euros de prix

Après 15 ans passés aux côtés des entrepreneurs corses CAPI souhaite mettre en avant l'entrepreneuriat engagé et saluer les parcours de ces chefs d'entreprises, acteurs essentiels de la Corse de demain, qui agissent à leur manière et contribuent à transformer notre société.

Catégorie : « Je m'engage dans un territoire fragile »

Pour ceux qui redynamisent leur territoire !

Entreprise créée / reprise en Zone Rurale de Revitalisation (ZRR) ou dans les Quartiers Prioritaires (QPV)

Catégorie : « Je m'engage pour mon emploi »

Pour ceux qui, en difficulté, ont créé leur propre emploi !

Entreprise créée / reprise par un DE, DELD, BMS, précaire de - 26 ans, personne en situation de handicap...

Catégorie : « Je m'engage dans l'agriculture »

Pour nos agriculteurs en herbe !

Entreprise créée / reprise par un Jeune Agriculteur

Catégorie : « Je suis engagé pour une Economie Solidaire »

Pour ceux qui favorisent un développement solidaire de notre économie et de notre territoire !

Entrepreneur de l'Economie Sociale et Solidaire

Catégorie : « Je suis engagé pour transformer la société »

Pour ceux qui favorisent l'inclusion sociale et économique des plus fragiles de notre territoire !

Entreprise du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique ou du Handicap

3 Lauréats par catégorie :

* 1^{er} prix : 3 000 € * 2^{ème} prix : 2 000 € * 3^{ème} prix : 1 000 €

Dates à retenir

● 30 Septembre	● 31 Octobre	● 18 Novembre	● 6 Décembre
Lancement du concours	Fermeture des candidatures	Jury de pré-sélection	Jury final et remise des prix

Dossier de candidature et règlement téléchargeables sur <https://www.capi.corsica> ou sur le site de l'Étude Huissier www.huissier-corse.com SCP LECA & MARZOCCHI Sud, Huissiers de Justice

Concours réalisé avec le soutien financier de :

